



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

handicapés mentaux

Question écrite n° 27543

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur les préconisations en matière d'accessibilité universelle récemment publiées par l'UNAPEI. En effet, l'UNAPEI demande « une réelle prise en compte des besoins d'accessibilité des personnes handicapées mentales et qu'à cette occasion soient réunies les conditions nécessaires pour une plus grande inclusion des personnes souffrant de difficultés de compréhension et de repérage dans la cité ». Ainsi, l'UNAPEI préconise la mise en œuvre de dix actions prioritaires et notamment le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation, la création d'un label et d'une signalétique adaptée, l'évolution de la réglementation et des normes tenant compte des besoins des personnes handicapées mentales, la prise en compte du handicap mental dans les instances en charge de l'accessibilité, des aides humaines ciblées dans les lieux publics ou la généralisation de la méthode du « facile à lire et à comprendre ». Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les réflexions que lui inspirent ces propositions.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27543

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés

Ministère attributaire : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mai 2013](#), page 5454

Question retirée le : 28 juin 2016 (Retrait à l'initiative de l'auteur)